

Réunion du 14 juin 2018

Aujourd'hui s'achèvent 72 ans d'expression des salariés.

Les délégués du personnel était la seule instance où les organisations syndicales pouvaient porter des réclamations individuelles ou collectives directement auprès de la direction. Cet espace de liberté en gênait plus d'un.

Sur demande du MEDEF, le président Macron y a donc mis fin. La CGT exprime de grandes inquiétudes quand à la qualité future et à l'efficacité des relations sociales dans le futur CSE.

1/ Soirée du 22 mai

Nous avons constaté avec plaisir que la CEIDF avait invité bon nombre de récents retraités. Et nous avons également constaté qu'ils avaient été « triés sur le volet ».

Nous constatons avec horreur que la CEIDF n'avait invité aucun retraité « estampillé » CGT.

C'est bien là une preuve supplémentaire de la discrimination que subissent les adhérents de la CGT.

La Direction : *Tous les retraités de moins de 5 ans ont été invités, sans distinction.*

la cgt **Menteurs ! Pas aux retraités de la CGT.**

2/ Soirée du 22 mai

La délégation CGT demande la transcription du discours du président Didier Patault sous intranet. Le son était exécrable et donc absolument inaudible. Nous ne pouvons donc pas apprécier la qualité de cette intervention.

La Direction : *Cette question n'est pas de la compétence des DP.*

la cgt **Visiblement, le président Patault n'avait rien de bien intéressant à dire, puisque la direction refuse de mettre en ligne son discours.**

3/ Soirée du 22 mai

La délégation CGT demande la mise à disposition sous intranet du « fameux » concert de Garou car le son était exécrable et donc absolument inaudible. Juste pour vérifier si la prestation scénique valait le montant du cachet.

La Direction : *Cette question n'est pas de la compétence des DP.*

la cgt **Oups ! Visiblement, le cachet était exorbitant !**

4/ Benchmark Collectif = PCO

Alors que la justice avait condamné les Caisses Epargne à cesser le benchmark individuel, nous constatons que la Direction a contourné cette décision en créant le PCO qui est un benchmark collectif et qui engendre les mêmes conséquences sur la santé des salariés du Réseau.

Vous pouvez être à 150% de vos objectifs et subir une pression de votre hiérarchie parce que l'agence est classée avant dernière du PCO.

Il faut revenir à des pratiques vertueuses et travailler le comment, la satisfaction client à la place du combien. Nous demandons que cesse ce management répressif qui nuit à la santé des salariés.

La Direction : *« Lorsqu'une agence est à 150% de ses objectifs, elle est plutôt dans les 10 premières ! »*

La PCO est la Performance Commerciale par Objectif. Elle est déterminée par DR, DSC et agence.

la cgt **Pour la PCO 2017, la direction mélange les dizaines et les centaines.**

5/ Sous-traitance de Leclerc

Certains de nos clients ont reçu un courrier de la CEIDF concernant l'acquisition de reblochon pouvant entraîner la mort.

La délégation CGT veut connaître l'article de loi qui autorise la transmission de données bancaires (opération de carte bleue) à un tiers.

La délégation CGT souhaite connaître l'article de loi qui autorise la banque à transmettre les coordonnées de ses clients à un tiers.

La délégation CGT souhaite connaître si Leclerc a



2/2

pris en charge les frais de cette opération et en connaître le montant.

La Direction : La CEIDF a appliqué le dispositif en cas de crise sanitaire. Elle a contacté 347 clients et n'a communiqué aucune donnée bancaire.

 **Mangez bio !**

6/ Vivier

La délégation CGT souhaite connaître les conditions d'accès au vivier pour devenir SARCP ?

La Direction : Il y a 3 façons de devenir SARCP :
Le salarié, lors de la campagne EAC tous les 2 ans, exprime son désir auprès de l'entreprise,
Le manager propose à la DRH, les noms des collègues en capacité selon ses compétences, ses résultats commerciaux et sa capacité à gérer un portefeuille haut de gamme,
Répondre aux appels d'offres mis en ligne sous Intranet.

 **Ce n'est pas aussi simple ! Rentre en ligne de compte, des critères non objectifs.**

7/ Agence Pontault-Ville

La délégation CGT vous alerte sur les conditions de travail dégradées que subissent au quotidien les salariés de cette agence. Nous vous demandons un point détaillé des effectifs de cette agence.

La Direction : Il y avait un poste vacant de CoFi, qui a été pourvu le 11 juin. Le reste des postes sont au complet, dont 3 alternants !

 **1/3 de l'effectif sont en alternance, donc absents de manière régulière. Donc nos collègues souffrent, mais pas pour la direction.**

8/ Téléphone Portable et outil informatique

Nos collègues Pro et GP étaient contents d'avoir un Iphone 8.

Malheureusement il ne sert pas à grand-chose : pas

de liaison avec l'agenda mysys pour la prise de RDV et pas de lien avec le dossier même en simple consultation.

Parce que la GP et les Pro sont un axe de développement prioritaire de l'entreprise, la Délégation CGT demande une mise à niveau de l'Iphone 8.

La Direction : Un projet ITCE sur l'agenda est en cours de test pour les GP, pros et BDR. Si tout va bien, déploiement à la rentrée.

 **Quand on veut, on peut !**

9/ Outil de frais professionnels

Ayant constaté l'inefficacité depuis sa mise en œuvre du système Qualliac, outil d'économie pour l'entreprise, la Délégation CGT demande le changement de système afin que chaque salarié puisse enfin prétendre à son dû

La Direction : La direction ne reconnaît pas les problèmes évoqués. Le système fonctionne.

 **Cet outil a été fait pour soulager le travail des salariés du service « paie », et être en règle avec l'URSSAF. Donc, pour emmerder les salariés !**



Véronique
DANET-DUPUIS



Isabelle
MAUZAT



Fabrice
BELLEGARDE



Jérôme
DUCAMP



Pierre
PLUQUIN



Nicolas
PROTIERE



Isabelle
MAUZAT MARTIN



Bernard
DANTEC



Christian
LEBON



Pierre
PLUQUIN

